
NOTE DE CONJONCTURE DU CONSEIL NATIONAL DES ASSURANCES

PREMIER TRIMESTRE 2021

SYNTHESE

La production du marché national des assurances, toutes activités confondues a enregistré une hausse de 7.7% durant le premier trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020. Passant de 40,4 milliards de DA à fin mars 2020 à 43,5 milliards de DA à fin mars 2021.

Pour ce qui est des acceptations internationales, une hausse de 191% a été enregistrée à fin mars 2021.

Les sinistres déclarés, au 31 mars 2021, affichent une hausse de 16,9% comparativement au premier trimestre 2020.

Par ailleurs le taux de règlement du marché des assurances, enregistré au premier trimestre 2021, s'élève à 15,9%, en hausse de 31,9% par rapport au premier trimestre 2020. Une hausse générée par l'évolution observée au niveau des assurances de dommages et des assurances de personnes avec des taux respectifs de 19,8% et 29,7%.

I- Pour les assurances de dommages, le chiffre d'affaires réalisé, au terme du premier trimestre 2021, est estimé à un peu plus de 37 milliards de DA, en hausse de 4,3% par rapport à la même période de l'exercice précédent,

Notons que les assurances de dommages détiennent près de 85% des parts du marché des assurances.

La branche Automobile affiche une baisse de 3,2% par rapport au premier trimestre 2020 passant de 20 milliards de DA réalisé au 1^{er} trimestre 2020 à 19,2 milliards de DA durant le premier trimestre 2021.

L'assurance automobile demeure encore la principale branche du marché des assurances de dommages avec une part de près de 52%.

La branche Incendie et Risques Divers « IRD » achève le 1^{er} trimestre 2021 avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 15,1 milliards

de DA, soit une progression de 13,6% comparativement au 1er trimestre 2020.

Cette hausse est essentiellement générée par le portefeuille de la sous-branche « Incendie, explosions et éléments naturels » qui détient 72,1% du portefeuille de la branche « IRD » et 29,3% du portefeuille des assurances de dommages. Elle enregistre une hausse de 11,2% par rapport à la même période de 2020.

Les assurances agricoles ont connu un Accroissement de 3,9% durant le 1^{er} trimestre 2021.

Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation des primes des sous-branches « Incendie et multirisques agricoles », « Responsabilité civile agriculteur » et « Multirisques engins et matériel agricole » progressent, respectivement, de, 49,1%, 16,2% et 12%.

Concernant la branche Transport, le chiffre d'affaires a connu une progression de 17,4% pour atteindre près de 1,5 milliards de DA (contre 1,3 mds DA à la même période 2020).

Cette tendance haussière trouve son origine dans le niveau des primes émises réalisées par la sous-branche « Transport aérien » qui occupe 20,1% du portefeuille de la branche et affiche une performance remarquable de 234%, puisqu'elle passe d'un chiffre d'affaires de plus de 88,4 millions de DA à fin mars 2020, à un chiffre d'affaires de 295,5 millions de DA, au 31/03/2021.

Une hausse de 9,4% est, également, enregistrée au niveau de la sous-branche « Transport terrestre ».

L'assurance « Crédit » affiche une hausse de 22,7% avec un chiffre d'affaires de 644,8 millions de DA.

Cette tendance est engendrée, essentiellement, par la sous-branche « Crédit hypothécaire – Crédit immobilier » qui détient une part de 48% du portefeuille de la branche et évolue de 63,9%.

Pour ce qui concerne les parts de marché, celle des sociétés d'assurance de dommages à capitaux privés est de 24.5% avec un chiffre d'affaires qui s'élève à plus de 9 milliards de DA, dont 67,6% provenant de la branche « Automobile ».

Les sociétés publiques restent prédominantes, avec 74,3% du marché des assurances de dommages et un chiffre d'affaires qui atteint plus de 27,5 milliards de DA.

II- Pour les sociétés d'assurances de personnes, celles-ci réalisent un chiffre d'affaires de plus de 3,6 milliards de DA contre 3,9 milliards de DA au premier trimestre de l'exercice 2020, soit une baisse de 5,9%.

Ce repli est engendré par la baisse de la production de la branche « Assistance », contrairement au reste des branches qui enregistrent des variations positives.

La branche Accident enregistre une évolution de 4,5% en réalisant un chiffre d'affaires d'une valeur de 436,4 millions de DA.

Cette augmentation est tirée, principalement, par les branches « Assurance Scolaire » et « Garantie Accident de la vie » avec des taux respectifs de 245,7% et 156,9%.

La branche « Maladie » connaît une croissance de 22,4% en totalisant un chiffre d'affaires de 13,2 millions de DA, contre près de 10,8 millions de DA, au 31/03/2020.

Par ailleurs la branche Assistance affiche une décroissance de 86,8%. Cette baisse est enregistrée au niveau de toutes les sociétés et est générée par toutes les sous branches, en conséquence de la situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19.

Le chiffre d'affaire de la branche « Vie-décès » s'élèvent à 1,3 milliard de DA, en évolution de 18,3% par rapport au premier trimestre 2020.

L'assurance « Prévoyance collective » s'est stabilisée, au premier trimestre 2021, à 1,8 milliard de DA, comparativement au 31/03/2020.

Concernant les parts de marché des assurances de personnes, Les sociétés privées préservent une part de 30,6% de la production totale des sociétés d'assurances de personnes, avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 1,1 milliard de DA, au terme du premier trimestre 2021.

En effet, les sinistres des assurances de personnes affichent une progression de 153,8%, durant les trois premiers mois de 2021.

Les sinistres réglés et restant à payer suivent la même tendance ascendante avec des taux respectifs de 219,7% et 190,4%.

Taux de règlement des branches « Accident » (1043,3%), «Capitalisation » (1042,4%) et « Assistance » (95,9%), ont tiré vers le haut le taux de règlement des sinistres des assurances de personnes avec une hausse de 29,7%.

III- Concernant l'activité de la réassurance, elle affiche, au cours du premier trimestre 2021, une production de 2,8 milliards de DA, au titre des affaires internationales, représentant 191% du total.

Les branches « Transport » et « Incendie» génèrent plus de 94% du total, au 31/03/2021 avec des variations respectives de 318,6% et 247% par rapport au 31/03/2020. La branche « Agricole »enregistre une baisse de 99,6%.

Les branches « Automobile » et « Engineering », reculent de 42,3% et 20,5%, respectivement.

Pour ce qui est des sinistres de la réassurance au 31/03/2021, la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) a réglé durant le premier trimestre de l'exercice 2021 un montant de plus d'un milliard de DA, contre 478,2 millions de DA, au 31/03/2020.

Cette évolution est engendrée, principalement, par les règlements effectués au titre des branches « Incendie », « Accidents et risques divers » et « Transport ».

S'agissant des sinistres à payer, le stock des sinistres restant à payer a augmenté de 54,9%, en passant de 4 milliards de DA, au 31/03/2020, à plus de 6,2 milliards de DA, au 31/03/2021.

Une hausse constatée au niveau de la majorité des branches, exceptée la branche « Cat-Nat » qui fléchit de 62,6%.

L'augmentation des sinistres à payer est expliquée, globalement, par l'enregistrement de nouveaux sinistres et la révision à la hausse de certains autres sinistres.